

L'ADMISSION

Les élèves sont recrutés sur **CONCOURS** en fin de 5ème de collège.

Conditions d'inscription

- Etre né en 2007 (ou 2006 pour l'entrée en 3ème)
- Avoir obtenu le passage en 4ème (ou en 3ème)
- Pratiquer le football dans un club civil

Conditions d'admissibilité

Tests techniques

Jonglerie : 50 pied droit
50 pied gauche
50 tête
30 jongles en mouvement
Parcours slalom
Frappes de balle

Epreuves sportives

Test athlétiques (vitesse 20m)
Agilité (détente 5 foulées)
Vitesse (navette 4x5m)

Jeux

Observation en jeu réduit
Observation en jeu à 8

Analyse du dossier scolaire

- Passage en 4ème obligatoire
- Montrer de l'implication dans le travail scolaire

A l'issue de ces épreuves, un classement par ordre de mérite est effectué, les meilleurs dossiers scolaires sont retenus en cas d'égalité sur les tests sportifs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Collège

Collège public, le collège Jean Moulin compte 302 élèves répartis sur 12 classes, et un internat de 30 places pour les garçons dont 24 réservées pour la section sportive. Le collège est labélisé Génération 2024, signe de son implication dans le développement de différentes pratiques sportives pour l'ensemble de ses élèves.

Transport

Car-navette gratuite entre la gare d'Argentan et le collège les lundi et vendredi fourni par la ville de Gacé pour les élèves de la section (nombre de places limité).

Internat

Tarif 2020 : 1 280,20€ pour l'année répartis sur les 3 trimestres
Rénovation en 2017 – Chambres de 5 lits – 1 salon commun
Foyer : Baby-foot, télévision, hifi, abonnement France Football

Collège Jean Moulin

Rue de la Chapelle
61230 GACE

02 33 12 45 50

ce.0610958k@ac-caen.fr

<http://moulin-gace.etab.ac-caen.fr>

twitter : @ClgGace61



Section Sportive
Départementale Football
4^{ème} – 3^{ème} Garçons

Année scolaire 2020-2021

*Tu es en classe de 5^{ème}
et tu as de bons résultats scolaires.*

*Tu souhaites progresser
dans une structure adaptée.*

*Viens rejoindre la section sportive
scolaire football de l'Orne !*



©Conseil départemental de l'Orne – JE Rubio – Octobre 2019

Date limite de dépôt du dossier de candidature
aux sélections 2020-2021 : jeudi 30 avril 2020

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DEPARTEMENTALE AU COLLEGE JEAN MOULIN – GACE – 2020/2021

Historique

La Section Sportive Scolaire Football Départementale a accueilli, depuis sa création à la rentrée scolaire 1978, 465 élèves venus de tout le département et quelquefois des départements limitrophes.

Ressentie à sa création comme un moyen de promotion sociale, la section a bien joué son rôle, nombre de joueurs ont trouvé du travail grâce à la pratique du football. Certains ont pu jouer à un haut niveau, quelques joueurs ont eu la chance d'être sélectionnés dans diverses équipes de France, d'autres ont fait une carrière professionnelle, certains sont en phase de reconversion.

Partenariat

Pour assurer le fonctionnement d'une section sportive scolaire, il est nécessaire que plusieurs partenaires s'associent :

Education Nationale,
Conseil Départemental,
Jeunesse et Sports,
Municipalité de Gacé,
CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
Ligue de Football de Basse Normandie,
District de l'Orne de Football.

Une convention signée entre les différents partenaires régit le fonctionnement de la section (mode de recrutement, financements divers, suivi médical...).

Objectifs

La section sportive FOOTBALL est une structure agréée par la F.F.F. et l'Education Nationale, permettant aux jeunes de pratiquer leur sport favori au plus haut niveau et de poursuivre leurs études dans des conditions optimales.

Pratique sportive

Entraînement (6 heures par semaine : 4 séances d'une heure et demie) confié à Monsieur Antoine JUMEL, professeur d'E.P.S. du collège et titulaire du Brevet d'Etat 2ème degré (DES).

Un entraînement « spécifique gardien »
Un entraînement « Développement Athlétique »

Soutien et contrôle technique du Conseiller Technique Départemental

Les heures d'entraînement sont placées dans l'emploi du temps du lundi au vendredi.

Lieux d'entraînement : Terrain synthétique au collège

Halle des Sports
Terrain en herbe de GACE

Ballons neufs et un équipement vestimentaire identique pour chaque joueur

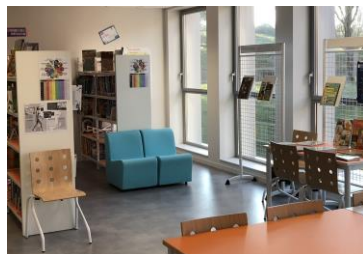
La participation aux activités de l'U.N.S.S. est obligatoire.

Les élèves restent bien sûr attachés à leur club d'origine.

Suivi médical

Une infirmière est présente 2 jours par semaine dans l'établissement.

Les examens de santé seront à effectuer par un médecin du sport.



Vie scolaire

Les jeunes sportifs sont intégrés aux classes de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège.

La première langue vivante est l'Anglais.

Deuxième langue vivante : Espagnol ou Allemand.

Ils sont accueillis à l'internat.

Une navette gratuite est mise à disposition des internes par la ville de GACE assurant la liaison entre la gare d'Argentan et le collège le lundi matin et le vendredi soir (nombre de places limité).

Tous les élèves bénéficient d'un collège entièrement rénové par le Conseil Départemental de l'Orne en 2016-2017, ainsi que d'un terrain synthétique rénové en septembre 2018.

Les études

Les élèves suivent l'enseignement général de leur classe y compris l'E.P.S. (3 heures) que complètent les 6h d'entraînement de football.

Le suivi scolaire est assuré par les professeurs de la classe, le professeur principal et M. JUMEL, responsable de la section.

Si nécessaire, un soutien est organisé dans et hors du temps scolaire. Les études du soir sont encadrées par deux Assistants d'Education 1h30 par jour.

Possibilité d'accès à la seconde sportive football à AVRANCHES ou pour les meilleurs de rentrer dans un centre de formation professionnel.

Depuis 2000, 100% des élèves de la classe foot ont été admis au Brevet des Collèges avec mention pour la plupart.



DATES DES SELECTIONS :

Date limite de dépôt de dossier : jeudi 30 avril 2020

1^{er} tour : MERCREDI 13 MAI de 8 H 30 à 16H00

- 8h30 au COLLEGE JEAN MOULIN – GACE

- 16h retour au stade municipal de Gacé

2^{ème} tour : MERCREDI 27 MAI

A l'issue de la sélection, un classement sera établi. Les élèves sélectionnés recevront un courrier d'invitation pour avoir un entretien de motivation avec M. JUMEL, responsable de la section foot, et M. GUERARD, Principal du collège. Les élèves non sélectionnés seront avertis par courrier.

Après l'entretien, les élèves, définitivement admis à la section sportive, recevront le dossier d'inscription et devront le retourner accompagné d'un certificat médical attestant de leur aptitude à la pratique de football en section sportive, signé par un médecin du sport. (document obligatoire à fournir avec le dossier d'inscription).

Pour les élèves sélectionnés, les inscriptions au collège seront définitives sous réserve de la dérogation accordée par la DSDEN et après réception du dossier complet.